

EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL DE **LES VIGNEAUX**

DELIBERATION N°7_2016_04_05

ADMINISTRATION GENERALE*MOTION DE SOUTIEN*
A L'ASSOCIATION A VENIR HAUTE-DURANCE

L'an deux mille seize, le cinq avril à 18 h 30 minutes, s'est réuni le conseil municipal de la commune de LES VIGNEAUX, sous la présidence de M. **PIERRE** Gilles, Maire.

Date de convocation : 30 mars 2016

Membres en exercice : 11	Présents : 9	Votants : 11
---------------------------------	---------------------	---------------------

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

PIERRE Gilles – FAURE Camille - FINE Franck – ALLIEY Muriel - GRAS Noël - LOPEZ Céline - MAGNE Jean-Claude – REYNAUD Marc - VALLAT Muriel.

Absents excusés : ESTIENNE Gérard- GAUTHIER David

Pouvoirs de : ESTIENNE Gérard à PIERRE Gilles et de GAUTHIER David à FINE Franck.

Secrétaire de séance : Muriel VALLAT

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation du réseau électrique en Haute-Durance, baptisé « Haute-Durance », mené par R.T.E (Réseau de Transport d'Electricité, filiale d'EDF), pour un montant de 230 millions d'euros, qui doit assurer le transport de l'électricité entre Gap, le barrage de Serre-Ponçon et Briançon. Les travaux sont déjà lancés, pour une mise en service prévue en 2020. Il s'agit de la création de deux lignes aériennes à très haute tension (projets P4 et P6 THT 225 000 volts) ainsi qu'une ligne HT (63 000 volts projet P3).

Ce projet fait l'objet d'une forte opposition de la part de plusieurs associations, notamment l'association Avenir Haute Durance, soutenue par de nombreux élus, collectivités, entreprises et particuliers, qui demandent depuis 2011 l'enfouissement des nouvelles lignes car ce projet entraîne la déforestation de certaines zones et le déclassement de sites touristiques, notamment dans le Parc national des Ecrins. Trois recours ont été déposés devant le Conseil d'Etat et le tribunal administratif de Marseille.

Avenir Haute-Durance ne s'oppose pas à la modernisation du réseau électrique, mais souhaite que cela se fasse avec des techniques modernes utilisées actuellement dans beaucoup d'autres régions (enfouissement des lignes THT), solution par ailleurs bien maîtrisée par RTE et non étudiée pour notre vallée.

Le Maire propose donc de soutenir l'action de l'association « Avenir Haute-Durance » pour défendre les atouts touristiques de notre vallée, que sont nos paysages encore préservés, notre économie reposant essentiellement sur le tourisme et sur l'agriculture de montagne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, soit par 11 voix POUR - 0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION

- *approuve l'exposé du maire*
- *décide d'être solidaire avec les communes qui sont fortement impactées par le projet et de soutenir l'action de l'Association Avenir Haute-Durance afin que les lignes de transport de l'électricité entre Gap, le barrage de Serre-Ponçon et Briançon soient enfouies.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Gilles PIERRE



REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2016

Application déposée à : les.gaitte@cc.m

005-210501005-20160405-7_2016_04_05-DE